



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

N° d'ordre :  
47

Séance du 7 octobre 2025

Objet

L'an deux mil vingt-cinq, le sept octobre à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Redon, dûment convoqué le 30 septembre 2025, s'est réuni en nombre prescrit par la loi, dans la salle des Commissions de l'Hôtel de Ville sous la présidence de Monsieur Pascal Duchêne, Président du CCAS.

SAAD Gir 5 et 6

-----

Approbation de la  
proposition de budget  
primitif 2026

-----

Président de séance : Monsieur Duchêne, Président du CCAS

Membres présents : Mesdames Fouchet, Lanson, Denigot, Torlay, Abi Fadel, Brault, Porcher, Maës, Salitra, Motte-Tchernia, Gautier et Porteret.

**Nombre des membres du  
Conseil**

En exercice	13
Présents	13
Votants	13

**Vote**

Pour	12
Contre	0
Abstention	1

Absents excusés ayant donné mandat de vote :  
Néant

Absents excusés n'ayant pas donné mandat de vote :  
Néant

Secrétaire de séance : Madame Nadège Périon



**SAAD GIR 5 ET 6**

-----  
**APPROBATION DE LA PROPOSITION DE BUDGET PRIMITIF 2026**  
-----

Vu l'instruction comptable et le plan de comptes M22 applicables aux établissements et services publics sociaux et médico-sociaux,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale,

Après en avoir délibéré

**PAR 12 VOIX POUR ET 1 ABSENTE**

ADOpte la proposition de budget primitif 2026 du SAAD GIR 5 et 6, telle que présentée en annexe et qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

- Section d'exploitation :	590 000,00 €
- Section d'investissement :	11 800,00 €

Pour extrait conforme,

Pascal Duchêne,  
Président du CCAS

La secrétaire de séance,  
Nadège Périon,  
Directrice du CCAS

